

Le Canard des chênaies

Septembre 2009



Editorial

L'ONF VA-T-IL DURER ?

Beaucoup se posent la question. Avec le temps, les déficits sont de plus en plus fréquents, aujourd'hui 10 fois supérieurs à ceux d'avant tempête. Quels « remèdes » préconisent nos grands décideurs ? Augmenter la récolte : en 30 ans elle a augmenté de 33% et la recette a diminué d'autant en euros constants. Réduire l'emploi : en 30 ans l'ONF a détruit près de 4 emplois sur 10. Va-t-il mieux financièrement ? Développer le conventionnel : en 10 ans la part des effectifs affectés à ces activités est passée de 8 à 28%, l'ONF se porte-t-il mieux ?

Charges retraites, MIG, soulté maisons forestières, IFN, siège. « *Ce n'est pas possible ce que nous fait l'Etat* » : propos de syndicaliste ? non de notre ancien DT. « *Pas possible* ».

Si la question de la survie de l'ONF est légitime voire instrumentalisée par certains cadres, est-elle pour autant la seule à se poser ? Certainement pas. Nos décideurs sont « instruits » et, au bout de 30 ans, continuer d'appliquer des remèdes inefficaces n'est pas la meilleure preuve... d'« instruction ». Ce qu'ils présentent comme des « remèdes » sont juste des outils de restructuration, transformation, démantèlement...

La question à se poser serait alors :
QUEL ONF POUR DEMAIN ?

Un ONF peau de chagrin c'est certain. Un ONF sans triage au plus près de la forêt et donc de moins en moins compréhensible en externe : qui est responsable ? qui décide ? à qui doit-on s'adresser ? Ça commence. Un service public qui disparaît à tous les niveaux : communes, usagers, départements, régions... Un pôle de structures ONF distinctes dont la plupart relève plus ou moins de la sphère publique ou ...privée (travaux, études, bois façonnés, bois énergie...). Ça en prend le chemin. Un ONF qui protège de moins en moins considérant la forêt juste comme une usine à bois et les communes juste comme des clients à marge. Ça a déjà commencé. Avec ces ONF là quelle éthique de gestion pour quelle forêt pour nos enfants ? Sommes-nous venus à la forêt, à l'ONF pour faire n'importe quoi ? Très clairement : **non**.

Dans ces ONF là, que deviendront les personnels ? Plutôt que d'attendre inquiets des réponses couperets, ne vaut-il mieux agir maintenant ? Nous agissons.

Il y a un an l'intersyndicale appelait les personnels à un combat long et difficile pour inverser la tendance.

(Suite p. 2)

Sommaire

Editorial	1
Intersyndicale BCA	2
Complémentaire santé	3
Glands d'honneur	3
Le temps des négriers	4
Prime spéciale 2008	5
2009, une nouvelle année de mobilisation	6
Brèves	8
Pour une bonne taxe carbone	9
Gestion durable ?	10
Humeurs	12
Les forêts sauvages	11
Risque routier	13
Le jeu des chaises musicales façon ONF	14
Adhésions/cotisations	15
Bye bye Bruno	16

Le canard des chênaies est le journal du



Directeur de publication : Philippe CANAL

30 rue Saint Pierre

58210 VARZY

Imprimerie spéciale SNUPFEN

L'engagement de nombre d'entre vous a permis de réussir de très nombreuses actions en faveur du service public forestier : en interne, auprès des élus, des médias, du grand public. Dans un contexte de crise cruelle pour de nombreux concitoyens, nous avons réussi à faire passer notre message, parce qu'il est avant tout forestier : chargé de sens, altruiste et donc décent. QUELLE FORET POUR NOS ENFANTS ? est un message aujourd'hui de plus en plus connu et en tout cas de mieux en mieux compris.

Un an plus tard, le diagnostic n'a pas changé. De par son mode de financement, l'ONF n'est pas viable. De par ses décisions budgétaires, l'Etat nous condamne. Dans un contexte de très forte sensibilisation à l'environnement, notre démarche porte : un service public forestier digne de ce nom a toute sa raison d'être.

L'intersyndicale appelle donc tous les personnels, à la poursuite des actions.

Pour soutenir nos revendications chacun à son niveau peut amener sa pierre.

Solidairement

Philippe Canal

INTERSYNDICALE BCA
SNUPFEN CGT SNAF

**ACTION MARTELAGE DOMANIAL
SAISON 2009/2010**

Afin de faire aboutir nos revendications :
En interne : organisation, emploi, qualité de gestion
En externe : nomination d'un médiateur, tenue d'assises nationales de la forêt publique et infléchissement des mesures financières imposées par l'Etat.

**L'intersyndicale nationale engage les personnels
à mettre en œuvre
l'action martelage domanial pour la saison 2009/2010.**

Rappel des modalités :

- Etape 1 : martelage des coupes communales en début de saison
- Etape 2 : martelage des jeunes peuplements et éclaircies de taillis domaniaux
- Etape 3 : martelage ultra léger des coupes d'amélioration gros bois feuillus (sanitaire et sur concurrence locale)
- Etape 4 : martelage coupes de régénération domaniales : le moins de qualité possible en fonction du semis

**La direction refuse d'entendre les personnels
Montrons lui qui fait la forêt**

LE SNUPFEN EN BOURGOGNE

Secrétaire Régional	Philippe CANAL	30 rue Saint Pierre	58210 VARZY
	03 86 29 63 96		philippe.canal@onf.fr
Trésorier Régional	Alain BARTHELEMY	MF de Sanvignes	89310 CHATEL GERARD
	03 86 82 82 19		alain.barthelemy@onf.fr
Agence interdépartementale	Bourgogne Est		
Sud Bourgogne	Patrice MARTIN	Impasse des muriers	71480 CUISEAUX
	03 85 76 78 32		patrice.martin@onf.fr
Haute Côte d'Or	Jean Pierre MOIRET		21400 CHEMIN D'AISEY
	03 80 93 25 08		jean-pierre.moiret@onf.fr
Agence interdépartementale	Bourgogne Ouest		
Nièvre	Cyril GILET	MF de la Bertherie	58400 RAVEAU
	03 86 70 20 74		cyril.gilet@onf.fr
Yonne	Alain BARTHELEMY	MF de Sanvignes	89310 CHATEL GERARD
	03 86 82 82 19		alain.barthelemy@onf.fr

COMPLEMENTAIRE SANTE : LA DG JOUE L' ASSURANCE PRIVEE

En choisissant le secteur privé contre les mutuelles, la DG joue le jeu du marché, mais pas celui de la solidarité, ni de la durée. Ce sera désormais à nous de trancher !

Le contexte : législation oblige, la DG a lancé un appel d'offres pour choisir l'opérateur à qui l'ONF allait confier la protection sociale complémentaire de ses salariés. Enjeu : une subvention annuelle de 1 million d'€ versée par l'ONF à l'opérateur retenu.

L'histoire : depuis sa création, l'ONF attribuait ses subventions aux 2 mutuelles historiques « maison » SMAR et MNF. Il s'agit de mutuelles dignes de ce nom : la gestion transparente et démocratique assurée par les adhérents garantit la solidarité entre générations et un niveau de protection optimum puisque la notion de profit en est exclue.

Le choix de la DG et ses conséquences : contre l'avis des représentants des 2 tiers des personnels, le DG a retenu l'offre de l'assurance privée GROUPAMA. Pourquoi ? : Elle est moins chère.

Cette offre est-elle mieux disante ? on n'en sait rien : les retraités sont exclus de l'offre présentée et donc du calcul du montant proposé. Pour les vieux, les fragiles, les coûteux, une offre suivra. Oui mais laquelle ? Ce qu'on sait c'est que depuis plus de 40 ans, nos mutuelles ont fait leurs preuves en terme de solidarité intergénérationnelle ...elles.

Cette offre est-elle réaliste et durable ? on peut fortement en douter. Nous affirmons que GROUPAMA a

fait une offre de « lancement » visant à s'implanter commercialement à l'ONF. Cette offre risque de durer juste le temps de faire disparaître nos mutuelles, privées du soutien financier de l'ONF et affaiblies par cette concurrence du pot de terre contre le pot de fer. Et après, nous connaissons hélas la suite : profit oblige, les tarifs s'individualiseront pour augmenter au détriment des plus âgés, des plus fragiles.

SOLIDARITE EXIT.

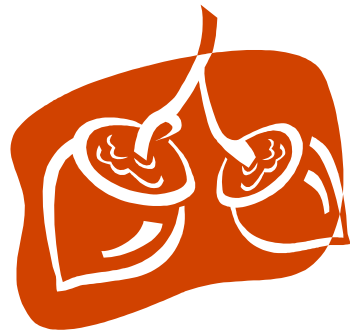


Et maintenant à chacun de choisir

L'assurance privée pour peut être un gain à court terme et après on verra ou choisir de rester fidèles à nos mutuelles pour des garanties solidaires à long terme ; le chacun pour soi ou la solidarité réelle

Le SNUPFEN encourage les forestiers et les forestiers déjà adhérents à rester fidèles à leurs mutuelles traditionnelles. Par ce choix la DG devra, faute de référencement, revoir sa politique en la matière.

Ce choix permettra que l'argent consacré par les personnels et l'ONF à la protection sociale soit intégralement redistribué aux forestiers qui en ont besoin et non à des actionnaires privés. Solidairement.



GLANDS D'HONNEUR

Décernés pour la catégorie « management » au sémillant DA 589.

En réunion avec l'UT A il déclare : « je sais vous avez plein de boulot mais sur l'UT B c'est le contraire : il y a trop d'agents ». Il faut savoir que depuis plus d'1 an et demi, le DA en question refuse de faire l'étude charges de travail en UT (outil validé par le CTPT BCA) que lui réclame, entre autres, l'UT B. L'effronterie peut elle tenir lieu de management ? Oui visiblement surtout quand on a, comme notre beau parleur, « la communauté de travail » au cœur.

Décernés pour la catégorie « risque routier » au pétillant DA Dijon/71/HCO.

Son fait d'armes ? organisation d'un CODIR à Dompierre les ormes (71) : c'est près de Lyon (100 km) mais pour certains participants ce fut plus de 500 km aller/retour. Au programme 2 heures de présentation de tableaux (un CODIR quoi) et une visite d'arboretum national en cours d'abandon (le DA vient de diviser par 2 le temps affecté à la gestion de ce site scientifique remarquable).

C'est très très fort

AGENCE NIEVRE/YONNE : LE TEMPS DES NEGRIERS

Depuis 2008, une part croissante des houppiers issus des coupes réalisées dans les domaniales de la Nièvre et de l'Yonne est réservée pour la production de ballots de bois de chauffage en 1 mètre. Les produits sont destinés à être commercialisés aux particuliers de la région parisienne, par l'intermédiaire de la filiale ONF/Molinario.

Pour le SNUPFEN de nombreux problèmes se posent :

► La taille annoncée de ce contrat d'approvisionnement : 8000 stères en 2008, 20000 en 2009, 40000 en 2010... Elle ne prend pas en compte les besoins actuels des professionnels et particuliers locaux sans même parler des besoins à venir des projets locaux en matière de bois énergie.

L'ONF fait « main basse » sur des volumes très importants pour ses intérêts propres « oubliant » au passage son rôle de service public : approvisionnement de la filière et développement local.

► La création de la filiale « ONF/Molinario » dénommée SAS « Bois Bûche Ile de France » (réf communication au Conseil d'Administration du 12 mars 2009).

► L'ONF définit lui même tous les prix : du façonnage initial en forêt jusqu'au prix de vente au consommateur final. L'ONF fixe donc arbitrairement le prix départ forêt vers la région parisienne : 29,5€ du ballot (objectif DT à court terme 37€). A partir de là, l'ONF exigerait des acheteurs de bois locaux qu'ils s'alignent sur ce prix artificiel puisque fixé en dehors de toute règle de marché. **A notre sens cette décision revient à éliminer toute concurrence locale.** C'est bien ce qu'a dénoncé la Fédération Nationale du Bois en Conseil d'Administration. Les tutelles se sont curieusement

abstenues, ouvrant déjà le « parapluie » en cas de recours en justice pour concurrence déloyale ?

Par une lettre ouverte en date du 23 mars 2009, le SNUPFEN a interpellé Madame la DT sur ces aspects mais aussi sur les conditions de travail et de rémunération des entreprises de bûcherons bulgares dans les forêts publiques.

Extrait : « *Le SNUPFEN Solidaires constate en effet l'écart qui serait très important entre le prix de façonnage facturé par l'entreprise « Bois parisienne » à l'ONF et celui payé aux bûcherons bulgares des entreprises sous traitantes (différence de 17.5€ à 8€ avec consommables à la charge des bûcherons). Si notre syndicat est bien sûr ouvert à l'embauche de ressortissants de la communauté européenne, en cas de pénurie de travailleurs chez nous, notre syndicat revendique que ces derniers puissent exercer leur activité dans les mêmes conditions sociales et de rémunération que les bûcherons français* »

Bûcherons Bulgares exploités ?



Madame la DT n'a pas souhaité faire de réponse écrite sur le fond. On peut

la comprendre : il est des sujets sur lesquels il est prudent de ne surtout rien écrire... Depuis la réalité « contrat Molinario » n'en a pas moins rattrapé l'ONF : **dépôt de plainte, grosse opération de gendarmerie avec hélicoptère en domaniale, personnels entendus pour aide à étrangers en situation irrégulière, enquête inspection du travail auprès des services de terrain ...**

Les bûcherons bulgares seraient sous payés (prix du ballot et/ou volume réceptionné)...quand ils sont payés ce qui n'est pas toujours le cas. Inutile bien sûr d'évoquer les conditions de sécurité, nous pourrions passer pour de doux idéalistes. Une image quand même : le soir une fois le travail terminé ils attendent patiemment alignés assis dans le fossé leur « ramasseur ».

Pour le SNUPFEN nous pourrions tous être des étrangers en situation irrégulière si nous n'étions pas nés dans le « premier monde » comme disent les brésiliens (celui des riches).

Pour le SNUPFEN, l'étranger en situation irrégulière est une victime que sa situation administrative condamne souvent à l'esclavage moderne. Le délinquant à nos yeux est bel et bien l'employeur.

Pour le SNUPFEN il est intolérable que dans les forêts publiques gérées par un établissement public, des êtres humains soient exploités par des négriers rémunérés par l'ONF qui en revendant le « fruit pourri » de cette exploitation s'en rend de fait, au moins moralement, complice.

Au motif de rigueur budgétaire, aucun nouveau chantier ne sera démarré jusqu'à nouvel ordre. Nous exigeons de la direction qu'elle prenne toutes les mesures pour mettre un terme à cette situation infamante.

Prime Spéciale et de Résultats 2008 : Pour quel résultat réel ?

Notre organisation syndicale reste fermement opposée à la modulation de la PSR qui est :

⇒ Contraire au désintéressement et à l'indépendance attendus du fonctionnaire (éthique de gestion, qualité du service....)

⇒ Injuste pour les personnels : petits salaires et grosses primes suite au refus de la direction d'en intégrer une part importante dans les salaires. Les primes : nous payons des impôts dessus, elles ne comptent quasiment pas dans le calcul des pensions de retraite et maintenant avec la modulation elles ne sont même plus garanties !

Une fois le principe acté, nous avons tout de même fait des propositions : prime identique pour tous ou prime versée aux catégories de personnels n'ayant eu aucune avancée salariale depuis 2002. Refus de la direction :

L'objectif est bien d'individualiser pour mieux diviser.

Fin juin 2009 nous sommes dans l'application et vous êtes nombreux à réagir. Mérite ? résultats ? Où est la transparence annoncée ?

Avec la paie de juin, chacun était en droit d'attendre de connaître les % attribués pour les critères structure, équipe et personnel le concernant, en clair comment sa modulation était calculée. Rien si ça n'est le petit mot standard de Mme la DT.

Le SNUPFEN a donc demandé par écrit à la DT de nous fournir certaines explications et notamment par structure et par équipe les % attribués. La DT Franche Comté l'a fait auprès de ses personnels. Les indigènes de BCA ont-ils les mêmes droits à l'info ? Nous verrons.

De nombreux collègues ont vu leur primes baisser sans explication

IZNOXOXD



SON OBJECTIF ?
DEVENIR PDG A LA PLACE DE D.G



voire sans entretien annuel ni même de fixation d'objectif ! Le règne de l'arbitraire, que nous dénonçons à la mise en place de cette modulation, est là.

Le SNUPFEN engage les collègues mécontents à réclamer des explications à leur hiérarchie. En cas de modulation négative injustifiée, nous nous tenons à votre disposition pour toute entrevue avec le directeur concerné.

Après Dijon, Cérilly et Paris en 2008, EN 2009 LA MOBILISATION S'INSTALLE

6 FEVRIER : Les forestiers de BCA au blocage de la vente de Velaine en solidarité avec les collègues lorrains livrés au tribunal par la DG.



19 MARS : Manifs à la Préfecture le matin et en interpro dans les rues de Dijon l'après midiau son des tronçonneuses haut mar-naises

AVRIL : actions grand public sur l'autoroute A6. Banderolles de l'Yonne à la Saône et Loire et distribution de muguet et de tracts sur l'aire de Beaune.



22 JUIN : blocage du siège de la DT à Dijon. Avec un emballage du bâtiment ...du goût du plus grand nombre dont les nombreux médias présents



JUILLET : « Ateliers peinture » pour le passage du Tour de France à Saint Fargeau dans l'Yonne



FIN JUILLET : Entrevue d'une délégation de forestiers BCA avec le Cabinet du 1er ministre de passage à Chatillon pour le Parc National forestier " entre Champagne et Bourgogne "

Brèves

LE DICTON DE BRUNO

« Mieux vaut une bonne attelée qu'une petite journée »
...hardis petits

Privatisation entreprise travaux ?

Le directeur de l'entreprise travaux DT répond en OFF mais avec la plus grande fermeté : « en fait ...ce serait quand même mieux si on n'était pas privatisé ». Bien reçu.

Cadre sous pression

« ras le bol, je passe plus de la moitié de mon temps à rendre des comptes sur l'atteinte des objectifs. A part ça je ne fais plus grand chose ». Ouais y a encore de la marge ...



Poubelles

Plus de crédit pour vider les poubelles en domanial ? Essayez à — tout hasard d'obtenir le label

“forêt patrimoine” il y aurait peut être des crédits pour ça. Sinon le SNUPFEN mettra à votre disposition un autocollant avec les coordonnées du DG. Autocollant à placer bien en vue sur vos petites décharges au fond des bois.



Redéploiement personnels de soutien

L'objectif de 50 volontaires pour 2009 n'a pas été atteint. Le DG gronde : « je veux 100 volontaires en 2010. Les DT qui n'atteindront pas leur objectifs en nombre de volontaires seront pénalisées en nombre de postes ». Attention donc : si vous n'êtes pas volontaire, le DG risque soit de supprimer le poste sur lequel on vous aurait forcé à aller soit d'augmenter le nombre de postes vacants pour lesquels vous n'êtes pas volontaire. **Dans tous les cas, si vous subissez des pressions, n'hésitez pas à nous alerter.**

Réchauffement climatique ?

Quelle est la différence entre un mélèze et un épicéa ? le mélèze perd ses aiguilles l'hiver, l'épicéa en été

Consigne de martelage

Enlevez tous les pédonculés dépérissants et les sycomores Un garde devant un érable : « chef ! celui là est vivant, qu'est ce que je fais ? »

Y a plus de sous papa

C'était le titre d'une chanson dans les années 70 ... et c'est le tube de l'été à l'ONF. Notre Agence Bourgogne Ouest a pondu une Directive d'application locale (8250-09-DIA-ACH-001) sur les réductions de charges externes. Il faut absolument faire des économies. Mais cela ne concerne pas tous les services. Dans l'enveloppe qui contenait cette note se trouvaient le magazine « Rendez-vous Techniques », une fiche technique sur la traversée des cours d'eau, le catalogue des Mobiliers chartés ONF et enfin un document sur les accords de formation de l'ONF (bouleversant ...à lire absolument !). **Tous ces imprimés sur papier glacé** format A4. Les économies faites à droite sont largement dépensées à gauche...De qui se moque-t-on ?

LA SECTION ONF DU MEDEF EN UNIVERSITE D'ETE A DIJON

Sur le malaise social à l'ONF : « *le problème c'est qu'on a affaire à de trop nombreux personnels passionnés par la forêt et leur métier. Une fois que cette génération sera partie en retraite, vous verrez : ça ira beaucoup mieux. Nous n'avons d'ailleurs aucun problème avec les jeunes* ».

Belle opinion des jeunes forestiers ! Avec ce genre de philosophie, y aura t il encore un ONF pour les faire travailler ?

Marchand de tapis

Un responsable Suivi aménagement de la DT à un chef de triage : « *tu reportes cette coupe, OK mais quelle coupe avances tu à la place ?* ». C'est donc officiel : en DT BCA **si vous veniez à avancer une coupe, vous êtes tenus d'en reporter une** ...équivalente de préférence.

Le chiffre du mois

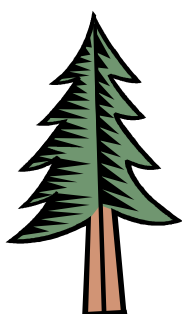
250 000 hectares de forêts disparaissent chaque semaine.

Or, on estime que 20% des gaz à effet de serre émis dans l'atmosphère proviennent de la déforestation.

(source WWF)

Les retraites au secours de la forêt ?

L'ERAFP (qui gère les fonds de retraite additionnelle de la fonction publique) envisage d'intégrer des forêts dans ses placements, soit par le biais de fonds spécialisés, soit par l'acquisition de forêts, qui seront, ainsi que leur gestionnaire, notés en fonction de leur durabilité.



TAXE CARBONE COMMUNIQUE SOLIDAIRE 16 septembre 2009

Non à cette taxe Carbone, rendue inefficace par le gouvernement

Après un débat d'experts qui avaient trouvé un compromis sur une taxe carbone d'au moins 32€ la tonne pour être efficace, nous nous retrouvons face au fait du prince, qui décide seul d'une taxe à 17€ et de sa compensation intégrale, sans mettre en place une politique qui permettrait d'avoir le choix d'une consommation alternative. L'idée d'une taxe écologique est foulée aux pieds, vidée de son contenu et l'absence inévitable de résultat lui fera perdre toute crédibilité. Son inefficacité est certaine :

- à cause de la très faible augmentation du prix des énergies taxées qu'elle entraîne et de son remboursement. Un seul exemple : tout le monde affirme qu'il faut résoudre le problème des transports qui restent le principal émetteur de CO₂, qu'il faut transférer du trafic de la route sur le rail. La taxe pourrait représenter un outil dans ce sens, mais le gouvernement vient de baisser la taxe à l'essieu, va faire cadeau de la taxe professionnelle, annonce des compensations fiscales supplémentaires pour aider les entreprises de la route. Pendant ce temps, la SNCF ne récupérera pas toute sa taxe professionnelle et annonce la suppression de 60 % de ses wagons de fret isolés jugés les moins rentables.

- à cause de l'absence d'une politique offrant le choix de consommer autrement. Nous dénonçons le remboursement de la taxe qui prive de moyens financiers une vraie politique de préservation de l'environnement. Les comportements de consommation ne changeront pas si une alternative de consommation n'est pas offerte. Inciter à moins utiliser la voiture nécessite d'améliorer la qualité et la rapidité de transports collectifs très peu chers voi-

re même gratuits. Baisser la consommation de chauffage impose une politique de rénovation massive des bâtiments. A ce sujet, nous protestons contre l'incitation sous tendue à consommer de l'électricité du fait de sa non « inscription » à la taxe carbone, au lieu d'imposer de nouvelles normes de construction.

Offrir le choix de consommer autrement nécessite une politique environnementale, des plans de rénovation massifs des habitats collectifs, de densification urbaine, de relocalisation de l'économie et de la production agricole, de transfert du trafic routier vers des modes plus respectueux de l'environnement, de réorientation des investissements vers les énergies renouvelables et les projets écologiquement soutenables, de protection et financement collectif des biens publics mondiaux tels que l'énergie, les forêts, la terre et l'eau...

Nous sommes opposés également à l'accroissement des injustices sociales liées à cette taxe qui frappe aveuglément : elle est mise en place tandis que régressent encore les impôts sur le revenu, le seul impôt payé par chacun selon ses possibilités. Les plus riches continueront de vivre comme avant, sans être pénalisés par la taxe.

L'apparente contradiction entre la nécessité d'une taxe élevée et l'impossibilité de pénaliser encore les plus démunis se résout par une politique fiscale plus juste s'appuyant sur une plus grande place à l'impôt progressif sur le revenu, sans bouclier fiscal, et une baisse de la TVA qui frappe aveuglément et représente la moitié de rentrées fiscales. Soyons réalistes, le prix des matières premières fossiles en disparition ne pourra qu'augmenter en flèche. Cette augmentation des prix pourrait être anticipée, étalée par une taxe écologique d'un niveau très élevé qui s'insère dans une politique environnementale offrant le choix de consommer autrement, qui ne pénalise pas les plus démunis en leur attribuant gratuitement les produits

Vous avez dit gestion Durable ?

Inventaire Forestier National

Une fusion ça rapproche. Des discussions avec les collègues de l'IFN, il ressort qu'il y aurait peut-être un problème avec les modèles de calcul utilisés pour estimer la ressource bois nationale et son accroissement annuel. Oups !

Un chiffre est même lâché : jusqu'à 30 % d'erreur possible suivant les régions, essences ou types de propriété. Aïe ... Les données de l'IFN ont servi d'argumentaire aux conclusions notamment du rapport Puech qui préconise une **augmentation de la récolte annuelle totale de 38 % d'ici à 2020**. Celle-ci serait appelée à passer de 55 à 76 Mm3 toutes forêts confondues et **de 19,3 à 25 Mm3 pour les forêts publiques**. Dans l'histoire de nos forêts, une telle augmentation de la récolte sur une période si courte, c'est du jamais vu. Nous récidivons : **quelle forêt pour nos enfants ?** Pour amortir les dégâts, on compterait beaucoup à l'IFN sur les difficultés à mobiliser en forêts privée et de montagne ainsi que sur la « capacité d'inertie » de l'ONF !!! Merci les gars.



Gestion durable : la nouvelle définition du DTC

Quand on laisse aux commerciaux, la responsabilité de la technique, on aboutit tout naturellement à une nouvelle définition de la gestion durable ONF : « *on tape d'abord dans la ressource ... et on verra après* ». Nous nous permettons d'insister : quelle forêt pour nos enfants ?

Attention aux trous d'air !

L'état d'assiette d'une UT présente pour 2010 une surface à marteler inférieure de 150 ha (- 20%) par rapport aux années précédentes. Ce sont des choses qui arrivent : la forêt n'est pas une usine à bois. Raison de plus pour ne pas avancer de coupes de manière trop répétitive : les trous d'air ça craint.

Fagus sylvatica

Mais que fout la DTC ?

Depuis 10 ans bientôt le hêtre ne se vend plus ou très mal. Son bois a pourtant des qualités qui en faisait avant tempête un produit très prisé en Asie notamment. Le hêtre est une essence majoritairement publique. L'enjeu pour l'ONF et de très nombreuses communes forestières est donc simplement énorme

Dans DTC il y a commercial. Alors que fait la DTC sur ce sujet de 1^{ère} importance ? Confiance au marché et aux arcandiers qui ont discrédité la filière hêtre à l'étranger ? On voit beaucoup le DTC en région pour critiquer publiquement sylviculteurs, aménagistes, futaie irrégulière : il faut récolter beaucoup plus. Mais lui dont c'est le boulot que fait-il concrètement pour trouver des débouchés à une essence qu'il faudra peut-être bientôt donner pour continuer à faire de la sylviculture ? Question résultats en tout cas ... c'est néant.

Dilemme : hêtre ou ...

Un chef de triage propose la mise en vente d'une coupe de gros bois hêtre en communal. Réponse du directeur bois local : « *je vendrai en priorité les coupes de hêtre venant des UT qui s'investissent dans le développement du bois façonné. Ce n'est pas le cas de votre UT* ». Oui mais si c'est pour faire des régies, comme souvent, perdantes voire pour finir par mettre en chauffage des lots entiers de

grumes de hêtre invendues bord de route comme dans les Ardennes, mieux vaut peut-être les faire abattre et les délivrer aux affouagistes ?

PS : à l'attention du directeur en question. La mise en vente des coupes marquées en communal relève des missions de l'ONF. Une (1^{ère} ?) lecture du Code Forestier s'impose, gamin !

Forêt école

Le service de terrain et l'animateur sylvicole étaient d'accord : parcelle domaniale solidement « bullée » dans les années 70, échec de la plantation, chablis massifs 1999, acidité, hydromorphie, boisement pionnier acceptable. ON NE REPLANTE PAS

L'entreprise travaux en a décidé autrement : ON REPLANTE

La domaniale concernée conservera donc son statut de « forêt école » où l'on emmène les étudiants forestiers pour leur montrer ... ce qu'il ne faut surtout pas faire.

Bois énergie : Ne rien lâcher !

L'ONF doit reconnaître au bois énergie ses deux missions fondamentales, à savoir :

► un excellent outil permettant aux forestiers de favoriser la biodiversité et de mettre en œuvre la sylviculture au profit des plus belles tiges d'avenir

► un moyen pour relancer l'économie de proximité, rééquilibrer le milieu rural en matière d'emplois tout en favorisant une énergie neutre en terme de CO2



Sur le front du bois façonné 1

Les erreurs en la matière sont si nombreuses que le "Canard" ne peut les répertorier tous. En voici deux exemples parmi d'autres :

Soit une parcelle en régénération d'une domaniale nivernaise. La coupe sur pied a été invendue une fois, retirée à plus de 150 €/m³ quand même (prix très acceptable vu la qualité). Y a-t-il eu une offre amiable ? pas de réponse. Les managers décident la régie. Le chef de triage fait valoir les sols très peu portants, le kilomètre de débardage, la place de dépôt trop petite. Rien à faire : exécution.

L'abattage fait, les managers s'inquiètent du débardage qui n'a pas commencé. Trop mouillé ? c'est un chemin rural ? pas grave nous on a des délais : exécution. Au bout de quelques voyages, le tracteur s'enfonce ... à vide.

Débardage stoppé. Pas grave : de toute manière pas assez de place pour étaler les grumes non débardées sur la place de dépôt prévue. Donc déplacement par camion des grumes déjà débardées vers une place de dépôt située sur une autre partie de la forêt. Au retour de meilleures conditions météo, reprise et fin du débardage. Remise en état du chemin rural aux frais de l'ONF. Reste le chauffage mais ça on verra l'hiver prochain peut-être ?

Depuis quelques années, les décisions de la direction en vue d'augmenter sans cesse la proportion de la récolte commercialisée en bois façonnés amènent à de nombreux excès techniques comme économiques.

Lors de plusieurs CODIR, des bilans d'exploitation ont été réclamés pour certains types de coupe. Le service bois s'y refuse. On peut comprendre : avec ce type d'« aventures régie », on jette argent et temps de personnel par la fenêtre quand on ne dégrade pas la forêt. Se tromper ça arrive, persévérer dans l'erreur c'est plus grave.

REGIE : ATTENTION
AUX BAVURES !



Sur le front du bois façonné 2

Expérience : Après un martelage d'une coupe en futaie irrégulière dans une parcelle communale de Pin noir et Pin sylvestre, où se trouve un parcours sportif, nous envisageons de proposer à la commune une exploitation en régie de cette parcelle. Le service commercial de l'agence étudie avec l'agent patrimonial le coût de l'exploitation et la meilleure façon de commercialiser ces bois.

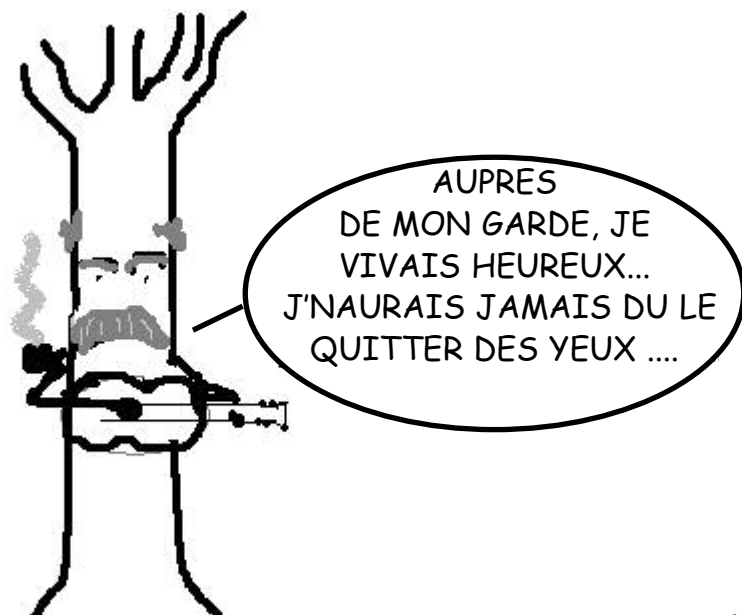
Surprise, le bilan prévisionnel : -3,2 €/m³ pour 280 m³ soit une dépense pour la commune de 900 €.

Evidemment, il n'est pas question de proposer une telle opération à la commune et nous demandons à un exploitant de nous faire une offre sur pied.

Résultat : une offre à 2028 € ! soit un différentiel de 2 900 € soit un peu plus de 10 €/m³.

Cherchez l'erreur !

La Rareté des forestiers rend les arbres nostalgiques....





Humeurs

Notes de lecture

Les forêts sauvages

Robert Hainard
Editions Hesse 19€

Il s'agit une anthologie de textes écrits entre 1930 et 1980, par Robert Hainard, le célèbre naturaliste suisse décédé en 1999 et rassemblés par son fils.

Robert Hainard nous délivre ici à la fois des récits savoureux d'observations animalières, ces moments intenses où après des heures d'affûts, il voit apparaître enfin, l'animal tant recherché, mais aussi un message philosophique, où la forêt reste pour l'auteur plus un objet de contemplation qu'un bien de consommation.

On y apprend aussi que Robert Hainard a fréquenté et parcouru la forêt domaniale de Châtillon entre 1962 et 1966 avec sa 2 CV, presque à chaque pleine lune. Il y a fait ses meilleures observations de sangliers. Il correspond avec Bernard Frochot, bien connu des ornithologues de Côte d'Or et lui raconte une observation de martre toujours en forêt de Châtillon.

Il remet en cause le dogme intangible de la foresterie française prônant le cumul des 3 fonctions de la forêt. Vaste débat!

Dans un cours d'écologie humaine de 1977, il émet cette opinion toujours d'actualité :

“Je ne suis pas tellement avec ceux qui s'indignent (...) que la forêt française ne soit exploitée qu'à la moitié de sa possibilité.

A lire absolument, certains textes écrits dans les années 50, restent d'une actualité brûlante.



Moins de fonctionnaires mais mieux payés ?

Nous avons tous entendu la formule magique du gouvernement. D'ailleurs, l'ONF n'a pas attendu pour l'appliquer. Alors que le nombre de personnels C et B (CATE compris) ne cesse de fondre comme neige au soleil, la masse salariale de l'établissement augmente tous les ans. Seulement le problème, c'est que en tant que salarié de catégorie C, Je n'ai pas constaté de gain sur mon salaire dans le même laps de temps. Il risque même de chuter prochainement car il ne faudra pas compter sur moi pour piller une forêt afin de satisfaire les objectifs d'une Agence.

Comment expliquer alors cette charge salariale croissante ? Où passe l'argent gagné sur le terrain ? Il faudrait peut-être poser la question au cadre A qui vient d'être nommé Directeur des affaires courantes et autres dossiers inutiles mais il faut bien inventer un intitulé de poste pour justifier sa présence dans les bureaux. Mais si , vous en connaissez certainement 1 , vu qu'ils sont de plus en plus nombreux, eux...

Le dicton du jour

« Les suppressions de postes, ça renfort »

La pensée du jour

Mutations :

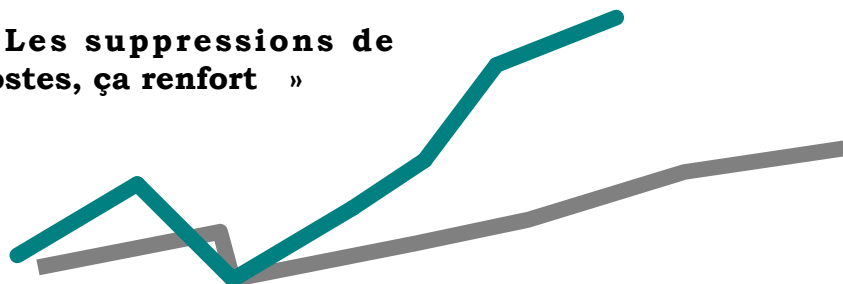
J'avais raison de garder espoir... avec l'arrivée des OGM , je vais bientôt muter. (à propos , que l'on ne me parle plus jamais de Grenelle de l'environnement)

Faux frais

Economies économies C'est le maître mot des ces derniers mois, tellement y a plus de sous , tellement la situation financière est mauvaise, tellement c'est la crise et que les syndicats vont faire couler la boutique avec leurs conneries... La Nièvre n'échappe pas à la règle. Notre DA aura-t-il le courage de nous présenter la facture de la nouvelle chaudière de l'Agence de Nevers (bâtiment acheté il y a 3 ans faut-il le rappeler ?) lors d'un Codir (vous savez, ces réunions inutiles qui mobilisent pleins de personnels qui se déplacent sur des dizaines de kilomètres pour lire des tableaux pleins de chiffres et faire des bilans ...

Pour montrer que je suis plein de bonne volonté, j'utilise la

« police 10 » pour économiser de l'encre.



Comité Hygiène Sécurité
Territorial du 9 juin 2009

Le fait est aujourd’hui établi et reconnu par la direction :
à l’ONF le nombre d’accidents de la route en service a plus que doublé pendant la période 2004-2006.

Les syndicats dénoncent le problème depuis un certain PPO : baisse des

effectifs, spécialisations et méga structures augmentent déplacements et surtout amplitude journalière de ces déplacements et dangerosité augmentent.
La nouvelle organisation du travail est clairement pathogène.

Le 9 juin 2009, les membres du CHST BCA se sont donc vus présenter les dif-

férentes pistes d’amélioration étudiées au national :

Le sujet est des plus graves. La réponse de la direction n’est pas à la hauteur. Vos représentants continueront de travailler, de proposer. Mais vu que nos patrons continuent de refuser de prendre en compte ce risque pour les personnels dans leurs décisions d’organisation, nous vous engageons à les combattre et à fixer comme **objectif prioritaire de vos journées de déplacements : le retour à la maison qu’elles qu’en soient les conséquences.**

LES PISTES DE LA DIRECTION	NOTRE POINT DE VUE
« éviter les déplacements inutiles : transports collectifs et audio/vidéo conférences »	Arrêter la spécialisation et revenir à des structures DT, agence à taille humaine sont les moyens les plus surs pour limiter les déplacements
« regrouper réunions, missions, déplacements »	Tout le contraire de ce que fait la direction : formations TO /armement auraient du être faites en agence. Nous l’avions réclamé dès le départ...
« amplitude maximale journalière : 12 heures »	Pour le séminaire RUT à Poitiers, le DG a donné l’exemple départ 6h00 fin 22h00, ça fait combien ?
« formation des grands rouleurs »	Oui mais une prévention digne de ce nom consisterait d’abord à en limiter le nombre
« charte du bon conducteur ONF » Extraits : « je renonce à prendre le volant lorsque je suis fatigué » ; « je renonce à conduire si j’ai consommé alcool ou drogue » ou encore « je ne dépasse que lorsque les conditions de sécurité sont remplies »	La direction a tranché : pas de droit de retrait pour la grippe H1N1 mais un droit de retrait pour les déplacements si on est fatigué ? Est ce bien sérieux ? Sinon merci aux fous du volant, aux fêtards et aux fatigués d’améliorer nos statistiques ONF
« améliorer contrôle, entretien et fréquence de renouvellement des véhicules »	Bande de comiques ...

Réduire les dépenses ?

“Devant l’ampleur de la crise économique et financière mondiale qui réduit les recettes de bois et concurrentielles de l’ONF(...)”.
C’est par ces quelques mots que le DG introduit sa démarche de réduction des charges externes. (NDS-09-T-293 du 28 avril 2009).
Il fait observer qu’en 3 ans les charges externes ont explosé en augmentant de 47%. Notre brillant DG nous livre des exemples de réductions de charges externes possibles et commence par traiter du siège lui même. Il indique par exemple qu’il convient désormais que le siège mette en oeuvre “une application stricte des notes de services sur les commandes de véhicules ou de gestion des lignes téléphoniques mobiles”.
Et voilà en réalité une des explications de l’explosion des charges externes : c’est le siège lui-même qui s’exonère

d’appliquer les notes de services relatives aux marchés nationaux !
Les véhicules : il suffit de commander une voiture hors marché car le modèle convoité présente toutes les options indispensables à nos brillants cadres de direction. Et voilà.
Les téléphones : juste avant le Conseil d’Administration où le DG présentait un déficit prévisionnel de 100 M€, il faisait commander pour tous nos directeurs et chefs de service DT des SMART PHONE genre ordinateur de poche avec boîte mail. En ces temps difficiles il fallait bien leur acheter ce type de hochet qui différencie le manager supérieur des autres. C’était en juin, la note date d’avril. Le DG a les mains percées, une forme d’addiction donc. Il faut lui affecter en urgence un cost killer à 100% : voilà un poste qui serait rentable pour l’ONF !

Le jeu des chaises musicales, façon ONF

Ce matin, Claire est contente : il ne lui a fallu que 25 minutes et 9 tentatives pour parvenir à se connecter au réseau et avoir accès aux logiciels qu'elle utilise à longueur de journée. Il faut dire que depuis que la migration sur le serveur de Paris a eu lieu début mai, les temps de connection et les temps de réaction des logiciels sont devenus plus que lents.

Oui mais voilà : en parvenant à se connecter, Claire a provoqué la déconnection de Sylvie, à l'autre bout de la France. Du coup, Sylvie essaie de se reconnecter, et au bout de 10 minutes, elle y parvient, au détriment de Lucie qui, elle aussi, vient de se faire jeter ...
Et ainsi de suite ...

La raison de ces déconnexions intempestives ? Le serveur n'est pas assez puissant pour accueillir tout le monde en même temps, alors à chaque fois que quelqu'un se connecte, il faut éjecter quelqu'un d'autre.

Serait-ce encore une manière détournée pour signifier aux administratifs qu'ils sont trop nombreux ? Non, ce raccourci serait un peu trop osé !!!
La DG juge que les administratifs sont improductifs !?! Comment voulez-vous qu'ils travaillent correctement dans ces conditions ?
Heureusement, Claire reste optimiste, il paraît que tout ça devrait « peut-être » s'arranger d'ici la mi-juin ... En attendant, elle ne peut pas travailler !

**LE DA BOURGOGNE EST
PREPARE LES FORETS AUX
FUTURES SUPPRESSIONS
DE POSTES**

En cette fin mai 2009, l'ICGREF est en tournée aménagement sur les plateaux calcaires bourguignons. Hourra, hourra : de la matière grise pour nos forêts difficiles au vu des potentialités des sols et des essences en place. Voyons voir ça.

Relevé de conclusions de la tournée : le point qui fait débat

« 2 : hauteur des peuplements comprise entre 15 et 20 m : **FIR possible ou maintien du Taillis Sous Futaie si peuplement à base de chêne sessile et équilibre forêt/gibier** »

Commentaires :

Gestion durable : en quoi la pratique actuelle du TSF concourt elle à la gestion durable ? Une récolte tous les 50 ans, pas de travaux, aucun suivi d'équilibre, choc sanitaire et dégradation de la qualité des bois suites aux mises en lumière brutales. Au final appauvrissement de la réserve voire taillis simple. **Les innombrables impasses sylvicoles, qui en découlent, ne sont elles pas encore assez nombreuses ?**

Crédibilité de l'ONF : L'expérience du TSF a conduit à un effort national de conversion de très grande ampleur. En communal des générations de forestiers ont « travaillé au corps » sans répit élus et affouagistes pour les convaincre du bien fondé de l'abandon du traitement en TSF. Et aujourd'hui l'éminent DA décrète le retour au TSF sur des territoires entiers! **Que resterait il alors de notre crédibilité de gestionnaire ?**
Comment travaille t on sur le terrain sans crédibilité ?

Les arguments du DA ? on les connaît :

les arguments qu'il affiche : **la commercialisation des coupes de FIR serait plus difficile que celles de TSF** ? Pour des TSF patiemment capitalisés en vue d'une conversion, c'est peut être vrai à court terme. Au delà prélèvement des plus beaux bois et absence de renouvellement rendront la vente des coupes de TSF au moins aussi difficiles que celle de FIR. Et puis si notre société a tant besoin de bois dans l'avenir, qui dit que ces coupes ne se vendront pas mieux qu'aujourd'hui ? Et surtout sans ambition, sans foi dans l'avenir, la forêt française serait elle ce qu'elle est aujourd'hui ?

les arguments qu'il n'affiche pas : la « non gestion » en TSF justifierait de **suppressions de postes d'une ampleur sans précédent** sur le terrain, dans les services aménagement, commercialisation : martelages, mise en vente, suivi, études ...

Quand les directeurs veulent adapter la forêt à l'ONF qu'elles qu'en soient les conséquences, nous disons :

**QUELLE FORET POUR NOS
ENFANTS ?**



NOM _____ Prénom _____

Date de naissance _____ Grade _____

Adresse postale complète (n° et rue, s'ils existent) _____

Tél _____ Mel _____

Ce bulletin est à renvoyer accompagné de la cotisation à :

Alain BARTHELEMY - MF de Sanvignes - 89310 CHATEL GERARD - Tel/Fax 03 86 82 82 19

Vous pouvez également régler votre cotisation de manière fractionnée avec le prélèvement automatique -
Téléphoner au Trésorier Régional qui vous enverra l'imprimé nécessaire.

ATTENTION : L'adhésion n'est effective qu'après le versement de la cotisation ou signature de l'autorisation de P.A.C.

Rappel : 66 % des cotisations syndicales sont déductibles du montant des impôts

Rappel :

- le montant de la cotisation due par un stagiaire (lors d'une première prise de poste à l'ONF), est équivalente à **50 % du montant de la cotisation de son grade**
- pour les adhérents relevant du droit privé, la cotisation est égale à 0,75 % du salaire net
- la cotisation des adhérents à temps partiel est égale à la cotisation du grade x % du temps travaillé
- **les adhérents retraités payent 50 % de la cotisation de leur dernier grade**
- les cotisations syndicales sont déductibles des impôts sur le revenu à hauteur de **66 % du montant total**
- pour les adhérents qui ne paient pas d'impôts, **seuls les 34 % non déductibles représenteront le montant de leur cotisation**, après réception par la trésorerie régionale ou générale de l'avis de non-imposition (de l'année 2007 pour les cotisations de 2009).

GRADE	Cotisation annuelle	Cotisation restante après déduction des 66 %	Coût mensuel après déduction des 66 %
❖ Agent Technique For estier	132 €	44.88€	3.74 €
❖ Adjoint Administratif			
❖ Agent Technique Forestier Principal	144 €	48.96 €	4.08 €
❖ Chef de District Forestier			
❖ Adjoint Administratif 2ème Classe			
❖ Chef de District Forestier Principal	156 €	53.04 €	4.42 €
❖ Adjoint Administratif 1ère Classe			
❖ Technicien Opérationnel	168 €	57.12 €	4.76 €
❖ Technicien Supérieur Forestier	180 €	61.20 €	5.10 €
❖ Secrétaire Administratif Classe Normale			
❖ Technicien Principal Forestier	204 €	69.36 €	5.78 €
❖ Secrétaire Administratif de Classe Supérieure			
❖ Chef Technicien	216 €	73.44 €	6.12 €
❖ Secrétaire Administratif de Classe Exceptionnelle			
❖ Cadre Technique	240 €	81.60 €	6.80 €
❖ Attaché Administratif	252 €	85.68 €	7.14 €
❖ IAE	264 €	89.76 €	7.48 €
❖ Attaché Administratif de 2ème Classe	288 €	97.92 €	8.16 €
❖ IDAE	336 €	114.24 €	9.52 €
❖ Attaché Administratif de 1ère Classe	348 €	118.32 €	9.86 €
❖ IGRF			
❖ IGRFC	420 €	142.80 €	11.90 €
❖ Chef De Mission			
❖ Ingénieurs Du Génie Rural Des Eaux Et Forets	348 €	118.32 €	9.86 €
❖ Ingénieurs Du Génie Rural Des Eaux Et Forets E n Chef	400 €	264.00 €	11.33 €
❖ et Général			

B COMME BRUNO

B comme....

Bambin Blondinet Bille Bêtise Biclou Bahut Ballon Basket
Bibi Bague Bébés Bonheur Betty

B Comme...

Barbecue Bonne Bouffe Bacchus Boute en train

B comme...

Brassens Brel Bashung Bourges Bretons BD
B comme Bourgade Briguer Bulletin Babord Bis Bureau municipal

B comme

Boulot Bois Bûcheron Baliveau Brillant Bosseur Bureau

B comme

Bienfaisant bienfaiteur bienveillant bénévole

B comme

Blouses blanches Bravoure

B comme bye bye BRUNO

Bruno Pillon forestier Nivernais
et militant pour tous les autres
nous a quittés le 19 août 2009

Nos pensées vont à ta famille
et notre amitié t'accompagne

